

# CARTES D'IDENTITE / PASSEPORT

- **LES CARTES D'IDENTITÉ CHANGENT !** Les délivrer demande d'utiliser des technologies différentes et plus complexes, identiques à celles déjà en service pour les passeports.
- Les mairies ne seront pas toutes équipées du matériel nécessaire à la mise en service des papiers d'identité.
- A partir du **7 mars 2017**, la mairie d'Auribail ne pourra plus rendre ce service à ses concitoyens. Pour obtenir une carte, il faudra s'adresser aux communes de proximité désignées par la Préfecture.
- [Liste des mairies compétentes.](#)
- **Pour la mairie d'Auterive :** <https://www.auterive31.fr/demarches-en-ligne/>
- **Pour la mairie de Saverdun :** <https://app.synbird.com/09700-saverdun-mairie-de-saverdun>
  
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>